

1970, on a établi les communautés urbaines de Montréal et de Québec et la communauté régionale de l'Outaouais, où les services seront intégrés graduellement.

Ontario. En Ontario, un peu plus du dixième du territoire renferme 95% de la population totale et est organisé en municipalités; le reste relève directement de l'administration provinciale. La partie peuplée de la province comprend une municipalité métropolitaine, 10 municipalités régionales, une municipalité de district et 27 comtés. Il existe 39 cités, cinq villes distinctes, cinq boroughs, 137 villes, 121 villages, 473 townships et 13 districts d'amélioration. La Municipalité de Toronto métropolitain, constituée en janvier 1954, comprend une cité et cinq boroughs; elle est chargée de l'évaluation, des services de police, d'eau et d'égout, des réseaux routiers de la région métropolitaine et de l'urbanisme. Les municipalités régionales de Durham, Halton, Hamilton - Wentworth, Niagara, Ottawa - Carleton, Peel, Sudbury, Waterloo et York ont remplacé des administrations de comté et ont assumé certaines responsabilités à l'égard des municipalités situées dans leurs limites. Muskoka, municipalité de district, a été constituée en janvier 1971 et assume à l'égard des municipalités réorganisées de l'ancien district de Muskoka des responsabilités analogues à celles des municipalités régionales. On envisage cette forme de gouvernement régional pour d'autres régions. Chaque comté, bien qu'il soit constitué en une municipalité, se compose des villes (à l'exception de six villes distinctes), villages et townships situés dans ses limites. Certaines municipalités sont organisées en dehors des comtés dans des zones appelées districts. Ceux-ci sont situés dans l'ouest et le nord de l'Ontario et ne sont pas des entités municipales.

Le Manitoba compte cinq cités, 33 villes, 40 villages et 105 municipalités rurales. Il existe 19 districts d'administration locale, où un administrateur résidant exerce les fonctions d'un conseil municipal. Les régions non organisées relèvent directement de la province.

La Saskatchewan compte 11 cités, 131 villes, 350 villages et 292 municipalités rurales. Le territoire ainsi organisé comprend la majeure partie du sud de la province; le reste est administré par les autorités provinciales par l'intermédiaire de 10 districts d'amélioration locale non constitués. Le nord est peu peuplé et la province y assure certains services municipaux par l'entremise de la Division de l'administration du nord de la province.

L'Alberta compte neuf cités, 103 villes, 167 villages, 18 districts municipaux et 30 comtés. Outre les services municipaux, les comtés s'occupent de l'administration scolaire. Il existe 22 districts d'amélioration et trois régions spéciales qui relèvent du Conseil des régions spéciales.

Colombie-Britannique. En 1967, le gouvernement de la Colombie-Britannique instituait un régime d'administration régionale. Dès janvier 1972, 28 districts régionaux avaient été formés. Ces districts régionaux assument la responsabilité de certains services pour les municipalités situées dans leurs limites; ils fournissent aussi des services aux régions qui n'étaient pas organisées auparavant. La province compte 32 cités, 11 villes, 58 villages et 37 districts; ces derniers sont pour la plupart des districts ruraux, bien que certains, voisins des villes de Victoria et de Vancouver, soient à caractère essentiellement urbain. Des districts locaux non constitués ont été établis en vue de fournir certains services municipaux, notamment les services de protection, d'eau, et d'irrigation.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest. Le Yukon compte deux cités, une ville et cinq districts d'amélioration locale; dans les Territoires du Nord-Ouest se trouvent une cité, trois villes, trois hameaux et sept districts d'amélioration locale. Les districts d'amélioration locale du Yukon et les hameaux des Territoires du Nord-Ouest, bien que constitués, correspondent à des formes plus ou moins élémentaires d'administration locale.